

Patrimoine

DU PAYS DE
MAYENNE

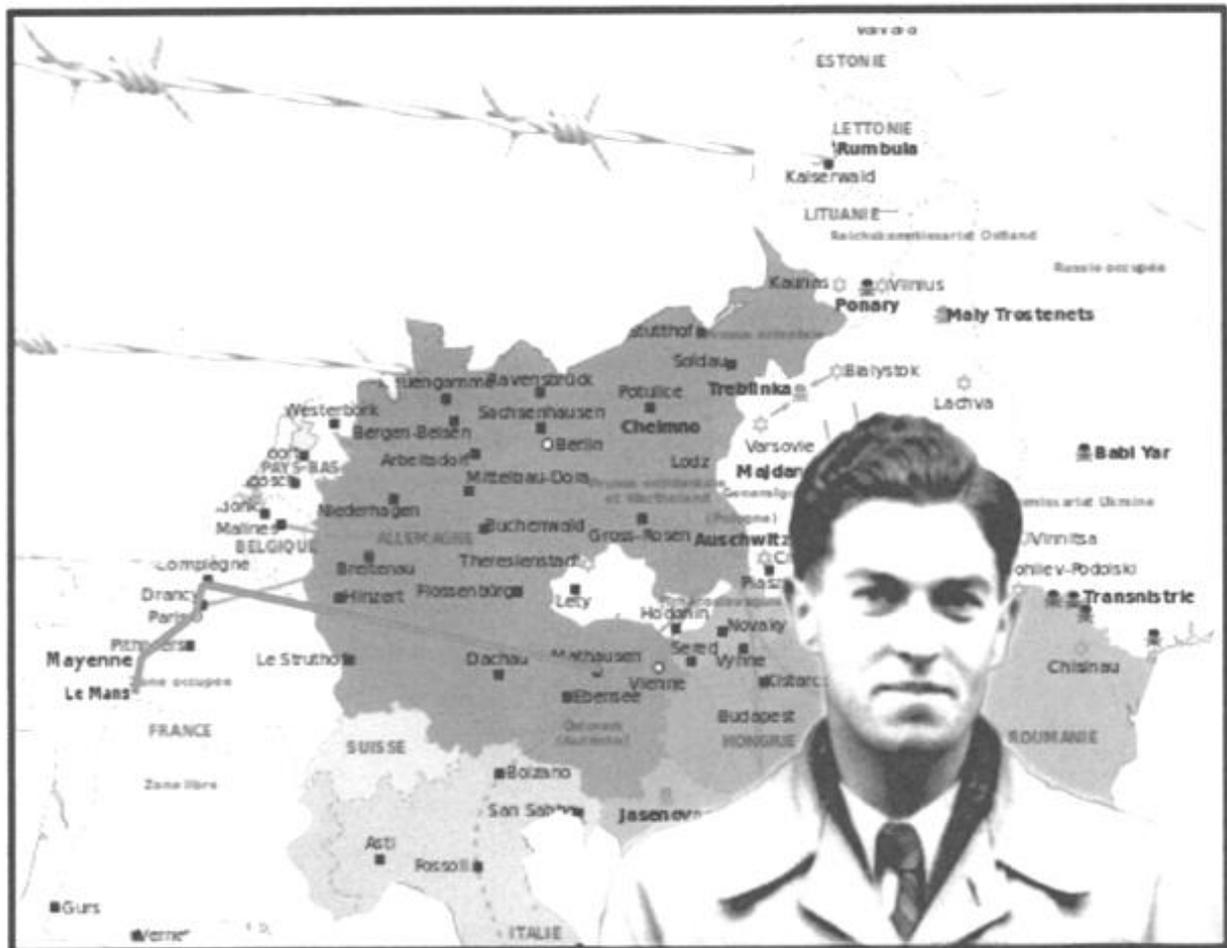


LES CAHIERS DU PAYS DE MAYENNE

De Mayenne à Mauthausen

Le voyage sans retour

de Jean Surin



2014



5 €

DE MAYENNE A MAUTHAUSEN...

Le voyage sans retour de Jean SURIN

- * Avant-Propos
- * Les années d'avant
 - La famille Surin - Domicile à Mayenne
- * Les années de guerre
 - Mayenne à l'heure allemande - Le policier Jean Surin
 - Revue de presse - Arrestation de Jean Surin
 - Indignation et engagement - Un cahier d'écolier
- * La déportation
 - De Compiègne à Mauthausen - Convoi du 6 avril 1944
- * Pendant ce temps-là en Mayenne
 - Bombardement de Mayenne - Exode de Félix et Louise Surin
 - Au cœur de l'été mayennais - Libération de Mayenne.
- * Le rêve brisé
 - Quel quotidien pour le n° 63176 depuis le 8 avril 1944 ?
 - Armistice du 8 mai 1945 et retour des déportés
 - Cérémonies à la mémoire de Jean Surin
- * Les années après la guerre
 - La « deuxième chance »
- * Conclusion
- * Annexes
 - Les réseaux de résistance en Mayenne
 - L'épuration
 - Loi instituant la journée nationale de la Déportation
 - Monument dédié aux déportés de Mauthausen
 - Le Camp de Melk aujourd'hui
 - Le Mémorial de la déportation à Mayenne
- * Remerciements
- * Bibliographie

L'indignation et l'engagement

Le motif de base de la Résistance, c'était l'indignation écrit en 2010, Stéphane Hessel dans son manifeste destiné à la jeunesse ¹⁰.

De son côté, Boris Cyrulnik décrit à propos des années d'Occupation :

La culture d'un fonctionnaire de l'époque est d'obéir sans se poser de questions... Pour presque tous les hauts fonctionnaires de Vichy, la poursuite machinale de la vie quotidienne fait obstacle à toute réaction vitale contre la monstruosité ¹¹.

Indignation ? Indifférence ? Résignation ?

Quelle pouvait être l'attitude de ce jeune et simple fonctionnaire ? Elevé dans des valeurs républicaines de service public, de moralité, de loyauté, d'humanisme, il a dû s'interroger.

De par ses fonctions au commissariat de Laval, sans doute avait-il accès à certains documents, à certains renseignements.

JY Ministère de l'Armement
AUX FORCES ARMÉES
GÉNÉRALES Voir au dos
Note importante.

PERSONNEL MILITAIRE
en France et en Algérie

**CERTIFICAT D'APPARTENANCE
À LA RÉSISTANCE
INTÉRIEURE FRANÇAISE.
(Exemplaire original.)**

Résistance :
Décret n° 17.1956 du 9 septembre 1947.
J. O. du 9 octobre 1947.
L. M. n° 137 CARGIVOC — L. M. n° 149 CARGIVOC.

Nom : SURIN Prénoms Jean, Jacques, Henri,
né le 20 Février 1921 à Saint-Venant-la-Boisselle,
appartient à l'Organisation de Résistance : (Membre)
ISOLE

Honoraire au titre de la R. I. F.

Les services accomplis dans la Résistance consistent :
de 1^{er} Septembre 1943 au 6 Avril 1945
arrêté le 20 Janvier 1944
rapporté au décret le 6 Avril 1945

Le grade fixé attribué à l'intéressé après avis de la Commission nationale
en vue de la liquidation de ses droits est celui de SOLDAT,
(Division ministérielle n° MI/RIF.)

Paris, le 5.3.1962.

Par le Secrétaire d'Etat aux Armements
et par délégation,
**Pour le Général, Directeur,
P.O. Le Colonel M. BELLENT,
Chef de 6^e BUREAU**

En prenant un minimum de précautions, cela paraissait facile de falsifier des cartes d'identité et empêcher ainsi des départs pour le STO¹² de jeunes gens de son âge. Au courant des dates et horaires des rafles programmées des résistants - dont peut-être, il connaissait certains noms - cela lui semblait normal de les prévenir discrètement.

Et pourtant, il savait les risques et le prix à payer car déjà au mois d'août 1943, soupçonné, il avait connu la prison à Laval, puis sans preuves, avait été libéré au bout de 3 jours.

Certains documents officiels indiquent : *qu'il a agi seul en isolé et qu'il n'appartenait à aucun réseau de résistance connu ! D'autres attestent qu'il travaillait en liaison avec le chef Brochard dirigeant le réseau Libération-Nord* ¹³.

¹⁰ *Indignez-vous*, éd. Indigènes, octobre 2010.

¹¹ *Sauve-toi la vie t'appelle*, éd. Odile Jacob, Septembre 2011.

¹² Service du Travail Obligatoire en Allemagne pour les Français nés entre 1912 et 1922. Loi du gouvernement de Vichy du 16 février 1943.

¹³ Voir en annexes.

Quelques jours avant sa mort, Félix Surin confiera à Françoise : *Vous avez été « notre deuxième chance »*. Une deuxième chance dans la vie, il ne faut pas la laisser passer !

De toutes ces années, les deux enfants devenus adultes, gardent des images précises de la modeste maison aujourd'hui démolie, de la rue du Château-Trompette. Françoise avec l'aide d'un ami a reconstitué en dessin l'intérieur de la salle commune, l'emplacement du mobilier et même positionné les nombreuses photos de Jean sur les murs et les meubles ainsi que le jardin avec le clapier, le poulailler, le banc pour jouer avec les petites voisines.



La maison de la famille Surin, rue du Château-Trompette,
Dessins d'après Françoise Morin-Collet

Pierre, lui, se rappelle de l'attention portée à leur réussite scolaire : *Ma sœur et moi n'avons pas fait de maternelle...Pépère Surin nous ayant appris à lire, écrire et compter, nous sommes entrés directement à l'école primaire en classe du CP.*

Plus tard, au collège, j'étudiais l'allemand. Lors du premier jumelage avec Mayenne, un jeune de Waiblingen résidait chez nous... réaction de Pépère Surin : « Si ça peut te faire faire des progrès et si ça peut éviter une nouvelle guerre ? Mais j'attendrai son retour en Allemagne pour revenir chez vous ! »

Jamais les deux enfants n'ont entendu des propos de haine ou de rancune. La dignité toujours ! Chaque jour, en fin d'après-midi, les époux Surin les raccompagnaient chez leurs parents. Le samedi, il y avait un rite bien particulier dont se souvient Françoise : *Pépère emportait un savon bien roulé dans une serviette de toilette pour prendre sa douche hebdomadaire aux bains-douches, situés rue Ambroise-de-Loré.*

Il ne pouvait se douter que quelque soixante années plus tard, en avril 2012, cet établissement - devenu inutile en raison du progrès de l'hygiène - et complètement transformé intérieurement, se trouverait une nouvelle vocation - toujours d'intérêt public - en devenant un lieu de transmission et de recueillement unique en Mayenne, appelé **Mémorial de la déportation** ! Que la photo de son fils Jean figurerait dans ce lieu de mémoire avec celles des 520 Mayennais qui, entre 1941 et 1944, ont été déportés ²⁴.

²⁴ 130 d'entre eux ne sont pas revenus.

POINTS DE VENTE DE NOS CAHIERS

MAYENNE :

- OFFICE DE TOURISME
- LIBRAIRIE « LE MARAIS »
- MAISON DE LA PRESSE
- PERMANENCES « PATRIMOINE DU PAYS DE MAYENNE »

LAVAL :

- LIBRAIRIE « CORNEILLE »

